



**CANADA  
QUÉBEC – MRC DU GRANIT  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER**

**ST-LUDGER, LE 7 JANVIER 2020**

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Ludger tenue le mardi 7 janvier 2020 à 19h, au 212 rue La Salle, salle du conseil municipal, à laquelle sont présents les conseillers Bernard Rodrigue, Denis Poulin, Jean-Luc Boulanger, Goderic Purcell, Roger Nadeau et Thérèse Lachance.

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Bernard Therrien, maire. Madame Julie Létourneau, directrice générale, est présente et assume le secrétariat.

La convocation pour la séance extraordinaire a été signifiée à chacun des membres du conseil par la poste par la directrice générale, chacun des conseillers a reçu et signé l'avis pour la séance extraordinaire du 7 janvier 2020.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La régularité du quorum ayant été constatée par monsieur le maire, celui-ci déclare la séance extraordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution 2020-01-001

ATTENDU que chacun des membres du conseil a reçu le projet d'ordre du jour du 7 janvier 2020 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell  
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau  
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions de l'assistance
4. Patinoire OTJ :
  - 4.1 Surveillance et entretien – Embauche
  - 4.2 Achat d'une pompe
  - 4.3 Achat d'un souffleur à neige
5. Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

Aucune personne présente.

**4. PATINOIRE OTJ :**

**4.1 Surveillance et entretien – Embauche**

Résolution 2020-01-002

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger  
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance  
ET RÉSOLU

QUE le contrat de surveillance et entretien de la patinoire soit accordé à Pascal Rodrigue selon les modalités contenues au contrat de travail ;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à l'exécution de cette résolution ;

Que ce contrat soit payé à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-701-00-490 *Contrat patinoire*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

#### **4.2 Achat d'une pompe**

Résolution 2020-01-003

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance

APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau

ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise l'achat d'une pompe 5HP 2st chez Équipements Lapierre inc. au coût de 900.00 \$, taxes en sus;

QUE cette facture soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-701-00-526 *Entretien et réparation – Équipements OTJ*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

#### **4.3 Achat d'un souffleur à neige**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

### **5. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Résolution 2020-01-004

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin

QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 19 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Je, Bernard Therrien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Bernard Therrien, Maire

\_\_\_\_\_  
Julie Létourneau, Dir. Gén.